

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 24 Avril 2012

Convocation du 19 Avril 2012

Conseillers en exercice : 19

L'an deux mil douze, le vingt quatre du mois d'avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Yvrac assemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Claude CARTY, Maire

Présents : Monsieur Claude CARTY - Monsieur Jean-Claude IZAC – Monsieur Claude MAURY - Monsieur Jean-Jacques OP de BEECK – Madame Chantal TAILLARDAS - Mademoiselle Marie-Pierre BALADE – Madame Annie BERNADET – Madame Sylvie BRISSON –Monsieur Francis DANG - Monsieur Bernard de la NOE Conseillers Délégués – Monsieur Alain SEBRECHT- Monsieur Francis BOBULSKI- Monsieur DORLIAT Francis - Madame Sandrine GATIPON-BACHETTE - Monsieur Denis PASCAL -Madame Sylvie ROUX - Monsieur Richard PLAIRE

Absentes excusées

Madame Mireille PEBEYRE- Madame Marguerite JOANNE

Secrétaire de séance :

Madame Sylvie ROUX

Avant de commencer l'ordre du jour, Monsieur le Maire présente Monsieur Olivier BOISSEAU de la Société PICTOVISITE.

Monsieur SEBRECHT précise que Monsieur BOISSEAU travaille actuellement sur le projet de circuits patrimoniaux. Puis Monsieur BOISSEAU présente le dossier sur lequel il travaille pour la commune dans le but de renforcer l'attractivité touristique et culturelle. Ce projet mêle patrimoine, itinérance et nouvelles technologies par des cartes dynamiques, GPS, Smartphones et site mobile, QR Codes etc..

A l'appui de son exposé, il présente les circuits qu'il propose pour Yvrac et ceux qui ont été réalisés à BOULIAC.

Après avoir remercié Monsieur BOISSEAU pour sa présentation, Monsieur le Maire ouvre la séance à 21H00

ORDRE DU JOUR :

I – DELIBERATIONS

- 01.04.2012 Transports scolaires gestion des lignes
Convention de Délégation avec le Conseil Général
- 02.04.2012 Affaires culturelles ; tarifs des prochaines manifestations
- 03.04.2012 Action sociale au profit des agents
- 04.04.2012 Repas annuel Communauté de Communes - Tarif
- 05.04.2012 Equipement Pôle Enfance Demande de subvention CAF
- 06.04.2012 Vestiaires : demande subvention CNDS
- 07.04.2012 Annulation titre n°278 de l'année 2011

II – INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES

Délibération 01.04.2012

L'ensemble des marchés publics de transport, relatifs aux Lignes Régulières Spécialisées, sont en cours d'attribution par le Conseil Général pour une nouvelle période de 7 ans, à compter de la rentrée scolaire 2012.

Par ailleurs, les conventions relatives à la gestion des lignes en régie directe expirent le 31 août 2012.

Dans ces conditions, il convient de délibérer, d'une part, pour obtenir à nouveau la qualité d'Organisateur Secondaire de Transport du Conseil Général et, d'autre part, être autorisé à signer la future convention de délégation de compétence et ses annexes, pour la période 2012/2019, que les services soient exploités en régie directe ou par un transporteur.

En conséquence, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Vous prononcer sur l'exercice de la délégation de compétence, en matière de transport scolaire, qui comprend la détermination de l'offre de transport et la gestion administrative et financière des marchés publics, ou des circuits exploités en régie, soit d'avoir la qualité d'Autorité Organisatrice de Transport de Second Rang.
- M'autoriser à signer la convention de délégation de compétence avec le Conseil Général de la Gironde, ainsi que ses annexes et fiches techniques pour la période concernée.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité par les membres présents

▲ **Délibération 02.04.2012**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les prochaines manifestations culturelles et propose de fixer les tarifs :

- Théâtre du 14 juin « Les Hilots » :

5 euros	plus de 12 ans et adultes	ticket marron clair
Gratuit	moins de 12 ans	

- Soirée Gala de danse du 4 juillet :

5 euros	plus de 12 ans	ticket marron clair
Gratuit	moins de 12 ans	
Programme	2,00 euros	ticket rose
Boissons	1,50 euros	ticket bleu
DVD	10,00 euros	ticket violet

Cette délibération est adoptée à l'unanimité par les membres présents

Délibération 03.04.2012

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la loi 2007-209 du 19 février 2007 a introduit dans la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 un article 88.1 qui pose le principe de la mise en œuvre d'une action sociale pour les collectivités territoriales au bénéfice de leurs agents.

Il précise qu'à ce titre la commune est déjà adhérente au Centre National d'action sociale.

De plus, il propose aux membres du Conseil Municipal d'offrir aux agents lors de leur départ à la retraite un don matériel d'une valeur maximum de 500 euros.

Il précise que cette somme sera celle qui sera attribuée pour 40 années ou plus au sein de la collectivité et qu'elle sera proratisée en fonction du nombre d'années de présence dans la collectivité.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Délibération 04.04.2012

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le prochain repas qui réunit l'ensemble des élus des communes de la Communauté de Communes du secteur de Saint-Loubès aura lieu à YVRAC le 27 avril prochain.

Il précise qu'il convient de fixer le tarif et propose la somme de 30,00€
Cette délibération est adoptée à l'unanimité par les membres présents

Délibération 05.04.2012

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet et équipement de jeux éducatifs extérieurs pour le Pôle Enfance destiné aux enfants de moins de 6 ans.

Cet équipement comprend la fourniture et la mise en place de différents jeux pour un montant HT de 12 588,00€ soit 15 055,25€ TTC.

Après cet exposé, les membres du Conseil Municipal décident :

- D'approuver ces devis dont le financement est prévu au budget 2012.
- De solliciter auprès de la CAF une subvention.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité par les membres présents

Délibération 06.04.2012

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet d'aménagement des vestiaires destinés à l'accueil des équipes de football et des arbitres.

Il précise que ce projet est estimé à 204 500,00 euros.

Après cet exposé, les membres du Conseil Municipal décident :

- de réaliser ces travaux.
- de solliciter auprès du CNDS une subvention.
- d'approuver le plan de financement comme suit :

	Recettes
Construction vestiaires 204 500,00	CNDS 20% 40 900,00 Conseil Général 36 810,00 Autofinancement 126 790,00
Total HT 204 500,00	Total HT 204 500,00

Cette délibération est adoptée à l'unanimité par les membres présents

Délibération 07.03.2012

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il propose d'annuler :

Le titre n°278 de l'année 2011 d'un montant de 13,50 € au nom de Monsieur LELANDAIS Sylvain concernant la facturation de six repas compte tenu de son absence de l'école depuis mi octobre.

Le titre n°278 de l'année 2011 d'un montant de 13,58 €émis au nom de Monsieur MARTY Jean Luc concernant une facturation ALSH compte tenu de l'absence de l'enfant ce jour pour maladie

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

La séance est levée à 22H00

II – INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur PASCAL rappelle les trois dossiers qui doivent être présentés prochainement à la commission dans le cadre de leur éligibilité au programme européen Leader. Il précise que ces dossiers doivent être présentés par les élus en charge du projet.
- Monsieur PLAIRE indique qu'il sera présent lors de la prochaine réunion avec les Hauts de Garonne Développement concernant les créations d'entreprises.
- Les prochains conseils municipaux sont ainsi fixés
Mardi 29 Mai 2012
Mardi 26 juin 2012
Lundi 23 juillet 2012
- Monsieur BOBULSKI indique que le léopard a été replacé au rond-point de Valentin et que les plantes vont être taillées.
- Monsieur MAURY indique qu'une importante fuite d'eau (24 l/heure) a été mise en évidence à l'Ecole Maternelle. Des travaux de changement de la canalisation sont réalisés.
- Monsieur IZAC rappelle que la commémoration du 8 mai aura lieu à 11h00.
- Madame TAILLARDAS présentent les différentes manifestations culturelles :
 - 20 mai : théâtre avec une troupe de Tarbes dans le cadre de l'échange entre l'atelier d'Yvrac et celui de Tarbes.
 - du 11 au 13 mai 2012 manifestation intercommunale «Lis tes ratures» à Beychac et Caillau avec la participation de l'ALSH et du RAM de la commune.
 - 12 Mai 2012 Soirée Jazz avec l'association Yvrac Swing.
 - 14 juin représentation de l'atelier théâtre les «Hilotes»
- Monsieur SEBRECHT indique que le compte administratif 2011 de la CDC présente un excédent cumulé de 3 253 000,00 € Le budget 2012 s'équilibre à 15 650 000,00 € dont 6 400 000,00 € reversé aux communes. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est maintenue à 11%

La séance est levée à 21h50
